



**PELERINAGE DIOCESAIN  
A LOURDES  
DU 15 AU 20 AVRIL 2024  
Bulletin d'informations  
pour les Pèlerins Hospitaliers**



**INFORMATIONS PRATIQUES  
pour l'inscription d'un Pèlerin Hospitalier.**  
*(lisez cette partie avec attention et conservez-la)*

**INSCRIPTION :**

Remplir **avec soin** un bulletin d'inscription par personne en renseignant chaque ligne, et en cochant les mentions correspondant à votre situation.

**Conditions particulières pour les jeunes hospitaliers de 18 à 23 ans, merci de prendre contact avant votre inscription avec Denis Charroin, président de l'Hospitalité Notre-Dame-du Puy, au 06.12.46.10.39**

Le bulletin d'inscription doit être remis à votre responsable de l'Hospitalité en lien avec votre Ensemble Paroissial ou à la Direction Diocésaine des Pèlerinages, le plus tôt possible et **au plus tard le 05 février 2024** en y joignant le règlement par un ou plusieurs chèques (échelonnement possible sur 6 mois maximum).

Important : ne pas antidater, mettre la date souhaitée pour l'encaissement au dos de chaque chèque) à l'ordre de 'ADP – DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES'.

Pour la bonne gestion des inscriptions, **nous attirons votre attention sur l'importance de bien remplir ce document.** Toute fiche d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

**LE VOYAGE :**

Tous les trajets sont effectués en car. Les itinéraires, lieux et horaires précis de départ et de retour figureront sur votre carte de pèlerin.

### **CARTE DU PELERIN :**

Une dizaine de jours avant le départ, votre carte du pèlerin vous sera envoyée. Elle vous permettra de connaître : le lieu de départ (fixé en collaboration avec l'Hospitalité Notre-Dame du Puy), l'heure, le numéro du car et le nom de votre hôtel.

Vous trouverez aussi dans ce courrier le programme complet du pèlerinage.

### **LOGEMENT :**

Le logement sera assuré en hôtel type 2/3 étoiles (normes actuelles) type ACADIA-MIRASOL, FLORIDA, ESTIVAL, NATIONAL ou SAINT-SEBASTIEN en chambre à partager (ou chambre individuelle avec supplément en fonction des places disponibles, attention le nombre est limité). Préciser clairement votre choix sur la fiche d'inscription. Votre choix d'hôtel reste sous réserves de disponibilités des chambres au moment de votre inscription.

### **REPAS :**

Les repas sont inclus du petit déjeuner mardi 16 avril jusqu'au panier repas de midi du samedi 20 avril (hors boisson). **Prévoir d'emporter votre pique-nique (midi et soir) pour la journée du 15 avril.** Le repas du soir peut être pris à l'hôtel en le commandant et en le réglant sur place.

**BAGAGES :** Chaque bagage devra être étiqueté avec vos coordonnées personnelles et n° de portable.

### **ANNULATION :**

Toute annulation doit être signalée **PAR ECRIT** (courriel ou courrier) à la Direction Diocésaine des Pèlerinages. (Voir les conditions et frais sur la fiche d'inscription)

### **CHORALE :**

Prendre contact avec la Direction Diocésaine des Pèlerinages pour connaître les dates des répétitions.

***Vous ne pouvez pas participer à ce pèlerinage ?***

Mais vous pouvez l'offrir à quelqu'un,  
aider une personne malade ou en difficultés. Une souscription est ouverte :  
**ADP – Fonds d'entraide (un reçu fiscal vous sera adressé)**

## **DIRECTION DIOCÉSAINE DES PÈLERINAGES**

Maison Diocésaine La Providence - 4, Boulevard Docteur Chantemesse

43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 09 73 45 - pelerinages@catholique-lepuy.fr